Envoyé en préfecture le 09/12/2022

Reçu en préfecture le 09/12/2022

Public

Affiché le 9.12. Lo22

ID: 004-200072304-20221207-D2022174C-DE



Participation of the second participation of the second

### Nombre de conseillers

En exercice : 26 Présent(s) : 22 Absent(s) : 4

dont suppléé(s) : 1dont représenté(s) : 3

Votants: 26

dont « pour » : 26dont « contre » : 0dont « abstention » : 0

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille vingt-deux, le sept décembre à dix-sept heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon » dûment convoqués le premier décembre deux mille vingt-deux se sont réunis dans la salle de réunions de la Maison de la Vallée sous la présidence de Mme VAGINAY RICOURT Sophie, Présidente.

PRESENTS: Mmes VAGINAY RICOURT Sophie, ALLEMANDI Florence, BANCILLON BOË Fabienne, JACQUES Elisabeth (départ après la question n°41 après avoir donné pouvoir à M. Jean-Michel TRON), GARCIER-RICHAUD Hélène, OCCELLI Chloé, PIGNATEL Agnès (départ après la question n°45), OKROGLIC Dominique, BARDIN Régine, REYNAUD Sandra, DONNEAUD Chantal, MM. BOUGUYON Yvan, ORTUNO Miguel, BARNEAUD Christophe, MARTIN Jacques, FORTOUL Jacques, PELLOUX Jacques, MILLION-ROUSSEAU Daniel, ISOARD Bernard, TRON Jean-Michel, REYNAUD Frédéric, CAPEL Denis et GASTON Arnaud.

**EXCUSES :** Mme BALLADUR Clarisse ayant donné pouvoir à Mme VAGINAY RICOURT Sophie, M. FRANQUEBALME Jean-Pierre ayant donné pouvoir à Mme GARCIER-RICHAUD Hélène, Mme MATTERA Wendy ayant donné pouvoir à Mme REYNAUD Sandra, M. OLIVERO Albert suppléé par M. MARTIN Jacques.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme OCCELLI Chloé

Publice

Envoyé en préfecture le 09/12/2022 Reçu en préfecture le 09/12/2022

Affiché le 9.12.2022

ID: 004-200072304-20221207-D2022174C-DE

N° ordre: 17

## Délibération n°2022/174

### OBJET: REGIE UBAYE SKI - SITE DU SAUZE - GRATUITES HIVER 2022-2023

Le Conseil de Communauté,

**CONSIDERANT** la nécessité de fixer les conditions de délivrance des titres de transport de remontées mécaniques à titre gratuit ;

**VU** sa délibération n°2022/133 du 6 octobre 2022 fixant les tarifs pour la saison d'hiver 2022/2023 – site du Sauze ;

VU l'avis favorable du conseil d'exploitation de la Régie Ubaye Ski réuni le 22 novembre 2022 ;

Sur proposition de la Présidente,

Après en avoir délibéré,

• FIXE les gratuités comme suit :



## HIVER 2022-2023 GRATUITÉS FORFAITS LE SAUZE

Accords Commerciaux	Bénéficiaires	Titre de transport	Conditions		
	Représentants TO	Journée	Signature Directeur Régie ou Responsable des ventes		
	Employés et propriétaires restaurants d'allitude	2 montées par jour et par personne TS Alp et TSD Brec	Sur liste visée par Directeur Régie		
Actions Promotionnelles et animation	Bénéficiaires	Titre de transport	Conditions		
	Animation station	≤ Journée ou Piéton Tour en dameuse ou prestation 1ère trace	Programme OT + demande de gratuité => Signature Directeur Régie		
	Ubaye Tourisme (Accueil Presse Médias)	Journée ou pluri journalier ou Piéton	Demande de gratuité => Signature Directeur Régie		
	Dotation Régie (lots)	Journée ou pluri journalier ou Piéton "Tour en dameuse" ou "prestation 1ère trace"	Signature Directeur Régie		
	Derby des Fadas	Pour les organisateurs de l'évènement forfait journée	Demande de gratuité => Signature Directeur Régie		
	Notre clientèle sur le téléski de Pré- Clos	1h de ski gratuit par jour par personne	1h de ski gratuite par jour selon ouverture de l'appareil sur la piste de Pré-Clos uniquement		

Reçu en préfecture le 09/12/2022



Affiché le 9.12.2622

ID: 004-200072304-20221207-D2022174C-DE

<u>Procédures</u> administratives	Bénéficiaires	Titre de transport	Conditions
	Interventions techniques	≤ Journée	Signature Directeur Régie ou Chef Exploitation
	Original pour assurance	Journée et plus	Attestation de récupération du forfait signée par le client
	Perte de forfait	Duplicata de forfait suivant le titre	Déclaration de perte + recherche sur le logiciel des ventes
Accords partenalres	Bénéficiaires	Titre de transport	Conditions
	Courses FIS et FFS Nationales; de ligue ou de comité départemental (Compétiteurs et officiels)	Journée ou pluri journalier	Demande écrite du club.
	Autres courses (Club, association diverse,)	≤ Journée	Pour les officiels, sur demande écrite du club. Limité à 20 par journée.
	PGHM	Saison Sauze	Sur liste visée par le Directeur Régie
	Gendarmerie	Saison Sauze	Sur liste visée par le Directeur Régie
	PSIG	Saison Sauze	Sur liste visée par le Directeur Régie
	Pôle espoir / DDCSPP / FFS	≤ Journée	Demande écrite. Signature Directeur Régie ou Responsable des ventes
	DSF (Domaines Skiables de France)	≤ Journée	Accord national sur présentation de la carte DSF
	Cité scolaire ANDRE HONNORAT	Saison 3 stations	Profs EPS entraineurs - Entraineurs à l'année - Entraineurs saisonniers - Sur présentation du forfait station moniteur et/ou list visée par le Directeur Régie
	Cité scolaire ANDRE HONNORAT	Journée	Professeurs d'EPS non entraîneurs et entraîneurs extérieurs lors des séances d'entraînement citée scolaire - Liste visée par le Directeur Régie
	Régisseurs carte jeune	Saison Ubaye	4 personnes mentionnées sur une liste visée par le Directeur Régie
	GSSB	Saison Sauze	Sur accord préalable, réservé aux dirigeants, limité à 5 pour le GSSB - Listes fournies et signées par le Directeur ou la Présidente de la Régie.
Accords fonciers	Bénéficiaires	Titre de transport	Conditions
	Propriétaires et indivisions	Tarif public journée ou pluri journalier ou saison Sauze	Selon liste cadastrale, délibération CCVU et antériorité + convention + justificatifs, en fonction de l'indemnité
Accords Sociaux	Bénéficiaires	Titre de transport	Conditions
	Employés Régie	Saison Sauze	Carte de service
<u>Invités</u>	Bénéficiaires	Titre de transport	Conditions
	CCVUSP	Tous titres	Validation Présidente au cas par cas
	Directeur Régie	≤ Journée	Validation Directeur Régie au cas par cas (maxi 150)
Autres	Bénéficiaires	Support	Conditions
	groupes, colonie, classe de neige, course, duplicata, gratuités CCVUSP, dépôt CE, carte de service personnel, forfait saison et saison Ubaye, forfait gratuit animation	support offert	validation par la responsable des ventes

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus. Pour extrait certifié conforme

La Présidente,

Mm Sophie VAGINAY-RICOURT